

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 13 septembre 2021 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 août 2021, à 19 h.
- 10.05 Conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal, nommer monsieur Yves Gignac, conseiller d'arrondissement, district du Bois-de-Liesse, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 5 octobre 2021 au 18 novembre 2021 inclusivement.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Octroyer une subvention avec convention au montant de 8 000 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 à l'organisme communautaire Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) afin d'établir et de maintenir des services d'intervention de travail de rue et de milieu (proximité) auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans à risque ou en difficulté de l'Ouest-de-l'Île. Autoriser madame Louise Zampini, chef de division Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville
- 20.02 Accorder le contrat ST-21-04 au montant total de 509 672,68 \$, taxes incluses, à Ali Excavation inc. pour des travaux de drainage, d'aménagement paysager et travaux connexes à différentes adresses dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser une dépense totale de 637 090,65 \$, taxes incluses, qui couvre le contrat de l'entrepreneur (509 672,68 \$, taxes incluses), les contingences de 10 % (50 967,27 \$, taxes incluses) et les dépenses incidentes (76 450,90 \$, taxes incluses).
- 20.03 Accorder le contrat ST-21-10 au montant total 256 987,77 \$, taxes incluses, à Cojalac inc., pour des travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur diverses rues locales de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'automne 2021. Autoriser une dépense totale de 321 234,72 \$, taxes incluses, qui couvre le contrat de l'entrepreneur (256 987,77 \$, taxes incluses), les contingences de 10 % (25 698,78 \$, taxes incluses) et les dépenses incidentes (38 548,16 \$, taxes incluses).

30 – Administration et finances

- 30.01 Reddition financière au montant de 281 418,53 \$ pour la période du 26 juin au 30 juillet 2021.

- 30.02** Dépôt du rapport de l'évolution budgétaire au 30 juin 2021, de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 30 juin 2021 vs 2020 et de l'état comparatif des surplus et réserves au 30 juin 2021 vs 2020 au conseil d'arrondissement par monsieur Gaétan Brunet, chef de section, Ressources financières et matérielles, conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, et versé aux archives de l'arrondissement.
- 30.03** Approuver le partage avec l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève de 25 % de la somme compensatoire pour frais de parcs obtenue dans le cadre de la construction de deux bâtiments multifamiliaux de trois étages chacun au 15905-15915, boulevard de Pierrefonds (lots projetés 6 315 258 et 6 315 257).

40 – Réglementation

- 40.01** Adoption du règlement CA29 0040-50 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'apporter les corrections et les ajustements suivants : modification de la définition de superficie d'implantation d'un bâtiment, modification de la définition de garage privé détaché, modification de l'article sur les exigences de paysagement pour un usage faisant partie de la catégorie habitation unifamiliale H1, modification des articles sur le stationnement, modification des articles sur les enseignes et modification du titre du chapitre sur les droits acquis. Abrogation de la résolution numéro CA21 29 0182 adoptée à la séance du conseil d'arrondissement du 2 août 2021 pour l'adoption du second projet de règlement CA29 0040-50.
- 40.02** Adoption du règlement CA29 0040-51 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'apporter diverses corrections et ajustements aux articles concernant les solariums, les abris d'auto détachés et les garages privés détachés, les potagers, les auvents, les socles d'équipement de services publics et bornes de recharge pour véhicules électriques, les bâtiments accessoires détachés, les remises, les constructions de jardin, les piscines creusées, semi-creusées ou hors terre, les bandes de paysagement, les cases de stationnement dans le secteur 1 de l'îlot Saint Jean et le secteur 2 des gares, les mezzanines et les espaces de rangement.
- 40.03** Adoption du règlement CA29 0123-2 modifiant le règlement CA29 0123 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2021 aux fins de supprimer les frais de retard aux abonnés des bibliothèques, d'ajouter des frais pour le bris ou la perte d'un instrument de musique et d'abroger les articles concernant les frais pour le prêt, la perte ou l'endommagement d'un instrument de musique.
- 40.04** Adoption du règlement CA29 0123-3 modifiant le règlement CA29 0123 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2021 aux fins d'ajouter les frais pour la vente de livres.
- 40.05** Dépôt du procès-verbal de consultation écrite pour la dérogation mineure numéro 3002917834 concernant le lot 1 841 749, adresse 14665, boulevard Gouin Ouest, visant à permettre dans la zone H1-4-267, pour un bâtiment unifamilial isolé, une marge latérale, côté sud, de 1,88 m au lieu du minimum requis de 2 m.
- 40.06** Dérogation mineure numéro 3002917834 concernant le lot 1 841 749, adresse 14665, boulevard Gouin Ouest, visant à permettre dans la zone H1-4-267, pour un bâtiment unifamilial isolé, une marge latérale, côté sud, de 1,88 m au lieu du minimum requis de 2 m.
- 40.07** Dépôt du procès-verbal de consultation écrite pour la dérogation mineure numéro 3002929154, concernant le lot 6 323 444 à l'adresse 4848, rue Millette, visant à régulariser dans la zone H3-7-415 pour un bâtiment unifamilial contigu, un perron en cour avant, à marge latérale zéro, côté sud, au lieu du minimum requis de 2 m.
- 40.08** Dérogation mineure numéro 3002929154, concernant le lot 6 323 444 à l'adresse 4848, rue Millette, visant à régulariser dans la zone H3-7-415 pour un bâtiment unifamilial contigu, un perron en cour avant, à marge latérale zéro, côté sud, au lieu du minimum requis de 2 m.
- 40.09** Dépôt du procès-verbal de consultation écrite pour la dérogation mineure numéro 3002929214 concernant le lot 6 252 502 à l'adresse 4850, rue Millette visant à régulariser dans la zone H3-7-415 pour un bâtiment unifamilial contigu, un perron en cour avant à marge latérale zéro, côté sud, au lieu du minimum requis de 2 m.
- 40.10** Dérogation mineure numéro 3002929214 concernant le lot 6 252 502 à l'adresse 4850, rue Millette visant à régulariser dans la zone H3-7-415 pour un bâtiment unifamilial contigu, un perron en cour avant à marge latérale zéro, côté sud, au lieu du minimum requis de 2 m.

- 40.11** Approuver l'opération cadastrale sous la minute numéro 2589 préparée par Benoît Couture, arpenteur-géomètre, le 12 mars 2020 montrant la création des lots 6 366 354 et 6 366 355 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en remplacement du lot 1 368 122 au 5010, rue Raymond et au 13885, boulevard Gouin Ouest. Accepter le paiement d'une somme compensatoire de 20 000 \$ en application du règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055).
- 40.12** Approuver l'opération cadastrale sous la minute numéro 1858 préparée par Benoît Couture, arpenteur-géomètre, le 10 juin 2019 montrant la création des lots 6 323 111 et 6 323 114 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en remplacement du lot 1 900 129 au 5070, boulevard Lalande. Accepter le paiement d'une somme compensatoire de 64 200 \$ en application du règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055).
- 40.13** P.I.I.A. refusé - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé d'un étage au 5068, boulevard Lalande - Lot projeté 6 323 114.
- 40.14** P.I.I.A. refusé - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé d'un étage au 5072, boulevard Lalande - Lot projeté 6 323 111.

60 – Dépôt

- 60.01** Dépôt, par la secrétaire d'arrondissement, du certificat d'attestation de la tenue d'une procédure de demande de scrutin référendaire remplaçant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant la résolution numéro CA21 29 0189 approuvant le règlement CA29 0127 visant à autoriser un emprunt de 3 500 000 \$ pour le financement de travaux relatifs aux bâtiments municipaux et l'acquisition de mobilier de bureau et de matériel informatique pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme décennal d'immobilisations.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance